

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2023-06-60**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 8 JUIN 2023**

Date de convocation :  
2 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MARGNIER Sylvain, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
33

Nombre de votants :  
38

Excusés avec pouvoir : Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), Mme LAMBERT Paméla (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. CORU Vincent (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), M. MAUSSIRE Jacques (pouvoir donné à Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline), M. SOREL Damien (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

**VOIX POUR** :  
38

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE** :  
0

**Objet : Subventions OPAH**

**ABSTENTIONS** :  
0

**Vu** la délibération n°84/2018 du 30 août 2018 approuvant la convention d'opération 2018-2021 pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat sur le territoire de la Communauté de Communes, en partenariat avec l'ANAH et le Conseil Départemental de l'Orne.

Monsieur le Président présente les dossiers éligibles au titre de l'opération OPAH :

Nom	Adresse du logement	Type de dossier	Montant de la participation CdC
M. ILICA Christian	St Gervais du Perron	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
Mme DELAUNAY Céline	St Gervais du Perron	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
M. HUET Lucien	Chailloué	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €

Mme LACHAUDRU Alice	Médavy	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
Mme DURCHON Delphine	Macé	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
Mme VASSEUR Jossine	Sées	Lutte contre la précarité énergétique	1 000 €
Mme ROGER Thérèse	Mortrée	Autonomie de la personne	637,73 €

Tous ces demandeurs se sont vu notifier une subvention de l'ANAH pour la rénovation de leur logement. La participation de la CdC sur ces dossiers serait une participation forfaitaire de 1 000 € pour les dossiers « Lutte contre la précarité énergétique » et de 637,73 € pour le dossier « Autonomie de la personne ».

Vu les dossiers présentés,

Compte tenu de la certification de l'ANAH sur la recevabilité des demandes de subventions au vu des justificatifs produits.

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'accorder à tous les demandeurs ci-dessus une subvention au titre de la « lutte contre la précarité énergétique » et/ou une subvention au titre de « l'autonomie de la personne » pour les travaux de rénovation de leur logement. Ces subventions s'inscrivent dans le programme « Habiter mieux ».

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ